

# CQP\* Démonteur automobile (6 mois)

\*Attention : Accessible uniquement en contrat de professionnalisation ou en reconversion/promotion par alternance  
(Code RNCP : 34347)



## OBJECTIFS

Le titulaire du CQP Démonteur Automobile est capable de réaliser :

- Le diagnostic de véhicule hors usage et d'apprécier l'état des pièces et des matières.
- La mise en sécurité et la dépollution des véhicules hors usage.
- La gestion et l'organisation des pièces et des matières.

## Organisation de la formation :

**DURÉE** : 32 heures par semaine sur 6 mois / 272h en centre de formation

**DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS** : entrée en fonction du planning défini chaque année, si signature d'un contrat de professionnalisation ou d'une reconversion/promotion par alternance avec un employeur.

**MODALITÉS D'ALTERNANCE** : 1 semaine au CFA et 2 semaines en entreprise

**ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE** : constituée de formateurs professionnels spécialisés + coordinatrice pédagogique

### MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- plateau technique et espace de stockage
- centre de ressources
- salles informatiques
- salles de cours équipées

## Contenu de la formation :

- Application et respect de la réglementation relative au recyclage automobile ainsi qu'aux règles de sécurité.
- Diagnostic sur l'état des pièces de véhicule hors usage
- Mise en sécurité d'un VHU (véhicule hors usage)
- Réalisation des opérations de dépollution
- Dépose et démontage des pièces
- Gérer et organiser le tri des pièces et matières

## Evaluation :

- Evaluation en cours de formation par blocs de compétences par mise en situation, examen écrit et oral.
- Entretien de narration devant un jury professionnel en fin de formation

## Certification :

CQP reconnu par les professionnels de l'automobile délivré par l'ANFA

## Accompagnement pédagogique spécifique pour :

- Les personnes porteuses de handicap (Réfèrent handicap dédié)
- Les personnes en grandes difficultés scolaires et allophones (personnalisation des parcours)

## Public et prérequis :

**PUBLIC** : personnes éligibles au contrat de professionnalisation ou à une reconversion/promotion par alternance.

**PRECONISATION** : être titulaire d'un CAP Maintenance des véhicules, option A : voitures particulières ou option B : véhicules de transport routier ou option C : Motocycles

## Poursuite de formation :

- CAP Maintenance des véhicules, option A : voitures particulières (possible au CFA)
- CAP Maintenance des véhicules, option B : véhicules de transport routier (possible au CFA)
- CAP Maintenance des véhicules, option C : Motocycles (possible au CFA)
- Bac Pro Maintenance des véhicules, option A : voitures particulières (possible au CFA)
- Bac Pro Maintenance des véhicules, option B : véhicules de transport routier
- Bac Pro Maintenance des véhicules, option C : motocycles

## Débouchés :

- Démonteur automobile

## Tarifs :

Le coût de la formation en alternance est pris en charge par l'OPCO MOBILITE de votre entreprise, selon les propres critères de l'organisme et de la législation en vigueur (tarifs déterminés par décret)

## Contact :

Pour toute information complémentaire, contactez Madame STOERKEL au 04 75 61 56 11 ou par mail : [fc@cfmda.fr](mailto:fc@cfmda.fr)

5 Rue de la Sablière 26250 Livron-Sur-Drôme

[www.cfmda.fr](http://www.cfmda.fr)

Retrouvez nous sur :

